

**SEANCE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
« CHINON, VIENNE ET LOIRE »
EN DATE DU MARDI 14 JUIN 2016
COMPTE - RENDU**

L'an deux mil seize le mardi 14 juin à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes CHINON, VIENNE ET LOIRE se sont réunis dans la Salle communautaire, 1 rue du Stade à CINAIS (37500), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

Date de la Convocation : MERCREDI 8 JUIN 2016

PRESENTS :

M. J.ALBERT - M. J.AUPIC - M. C.BORDIER - M. JV.BOUSSIQUET - M. B.CHATEAU - M. P.CHARRIER - M. L.CHAUVELIN - MME A.CHEVALIER - M. D.DAMMERY - M. R.DELAGE - M. Y.DESBLACHES - M. JL.DUPONT - M. D.FOUCHÉ - MME MF.GENET - M. D.GODOY - MME M.GREULT-CHIONNA - M. D.GUILBAULT - M. P.GUILLARD - MME C.LEROY - M. M.LESOURD - MME M.LUNETEAU - M. J.MANCEAU - M. JL.MARTINEAU - MME M.MILLET - M. G.MORTIER - M. D.MOUTARDIER - M. V.NAULET - MME C.PERIN BESNARD - M. S.PINAUD - MME V.POYARD - M. B.SICOT - M. G.THAREAU

ABSENTS EXCUSES :

Madame Christelle LAMBERT a donné pouvoir à M. Jean-Luc MARTINEAU jusqu'à son arrivée à 18h30

Madame Francine HENRY a donné pouvoir à M. Yves DESBLACHES jusqu'à son arrivée à 19h28

Madame Geneviève HAILLOT a donné pouvoir à M. Gilles MORTIER

Madame Tiphaine MERCIER a donné pouvoir à MME. Marie-Françoise GENET

Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO a donné pouvoir à M. Jean-Luc DUPONT jusqu'à son arrivée à 18h35 puis de nouveau de son départ, 19h15, jusqu'à la fin de la séance

Madame Céline DELAGARDE a donné pouvoir à M. Gaëtan THAREAU

Madame Florence GRANDIN a donné pouvoir à M. Denis MOUTARDIER

Monsieur Laurent CHAUVELIN a quitté la séance à 20h et a donné pouvoir à M. Didier GODOY

Monsieur Marc PLOUZEAU

Monsieur Daniel HANNEQUART

Monsieur Michel PAVY

Madame Corinne LEROY est nommée secrétaire de séance

- Le compte-rendu de la séance précédente (3 mai 2016) est approuvé.
- Le relevé des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs délégués par le Conseil a été envoyé avec la convocation

EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CC CHINON VIENNE ET LOIRE

Monsieur Jean-Luc DUPONT présente au Conseil le projet d'extension du périmètre de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire (CC CVL) aux Communes d'Anché et de Cravant-les-Coteaux à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cette extension se ferait dans le cadre de l'arrêté du périmètre notifié par le Préfet d'Indre-et-Loire en date du 9 mai 2016, après que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ait été arrêté le 30 mars 2016.

Accord du Conseil à l'unanimité.

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du fait de l'extension du périmètre de la CC CVL, la réglementation impose désormais la recomposition du Conseil communautaire.

Monsieur Jean-Luc DUPONT expose au Conseil qu'un accord local reste possible, mais dans des conditions désormais strictement encadrées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Il propose donc la répartition suivante qui permet de maintenir la représentation actuelle des communes sur la base de 46 conseillers.

COMMUNE	Nb de sièges
CHINON	14
BEAUMONT-EN-VERON	6
AVOINE	4
HUISMES	3
SAVIGNY-EN-VERON	3
ST BENOIT LA FORET	2
RIVIERE	2
CRAVANT LES COTEAUX	2
LA ROCHE CLERMAULT	1
MARCAY	1
CINAI	1
ANCHE	1
ST GERMAIN SUR VIENNE	1
SEUILLY	1
LERNE	1
THIZAY	1
CANDES ST MARTIN	1
COUZIERS	1
TOTAL	46

Le Conseil accepte cette nouvelle composition du Conseil à l'unanimité ; ce projet d'accord sera soumis au vote des communes membres.

DESIGNATION AU SITS

Le Conseil désigne Madame Marion FRANZELLA-SCHOOS, conseillère municipale de Chinon pour le représenter au sein du Syndicat Mixte Intercollectivités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais (SITS) en qualité de suppléante, en remplacement de Madame Annie CATIN, démissionnaire.

ADHESION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adhérer au SIEIL pour la compétence « Eclairage public pour les parcs d'activités et les équipements communautaires », Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL, ne prenant pas part au vote.

Arrivée de Madame Christelle LAMBERT à 18h30.

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE – BATIMENT INTERGENERATIONNEL AVOINE

Monsieur Jean-Luc DUPONT propose au Conseil de confier un mandat de gestion à Touraine Logement pour la gestion administrative et financière de l'Association Syndicale Libre pour l'immeuble intergénérationnel à Avoine, moyennant une rémunération de 7% HT du budget.
Accord du Conseil à l'unanimité.

ACQUISITION FONCIERE RESIDENCE LES CHARMES CHINON

Le Conseil approuve l'acquisition du terrain d'assiette de la Résidence Les Charmes à Chinon, appartenant à la Ville de Chinon, moyennant l'euro symbolique.

Arrivée de Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO à 18h35

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Madame Marie-Françoise GENET propose au Conseil, qui accepte, d'attribuer les subventions suivantes :

STRUCTURES	Montant attribué 2016
CLUB D'ECHECS D'AVOINE Championnat de France des Collèges à Laval	500 €
ASSOCIATION DES VITICULTEURS DU VERON Saint Vincent Janvier 2016	800 €
AMICALE DU PERSONNEL (104 enfants x 20 €)	2 080 €

DECISIONS MODIFICATIVES DES BUDGETS 2016

Madame Marie-Françoise GENET propose au Conseil les décisions modificatives suivantes :

53201 « BUDGET REGIE D'ASSAINISSEMENT »

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

020	Dépenses imprévues	- 4 700 €
-----	--------------------	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021	Virement à la section d'exploitation	- 4 700 €
-----	--------------------------------------	-----------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

022	Dépenses imprévues	4 700 €
023	Virement à la section d'investissement	- 4 700 €

53202 « BUDGET REGIE EAU »

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

020	Dépenses imprévues	31 500 €
	Total	31 500 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

001-01	Excédent d'investissement	38 500 €
021-01	Virement de la section d'exploitation	- 7 060 €
	Total	31 500 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

611	Prestations de service	3 900 €
022	Dépenses imprévues	3 160 €
023	Virement à la section d'investissement	- 7 060 €
	Total	0 €

53206 « BUDGET BATIMENTS ECONOMIQUES »

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

673	Titres annulés sur exercices antérieurs	6 500 €
022	Dépenses imprévues	- 3 000 €
	Total	3 500 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

774	Subvention exceptionnelle	3 500 €
	Total	3 500 €

53200 « BUDGET PRINCIPAL »

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

657363	Subvention à caractère administratif	3 500 €
022	Dépenses imprévues	- 3 500 €
	Total	0 €

Accord du Conseil, à l'unanimité.

GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE CIAS

Monsieur Jean-Luc DUPONT propose au Conseil la constitution d'un groupement de commandes avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) afin de passer divers marchés de maintenance des bâtiments.

Accord du Conseil à l'unanimité.

PERSONNEL

Monsieur Bernard CHATEAU propose au Conseil :

- Une modification du tableau des effectifs afin de porter la capacité du Multi-Accueil d'Avoine de 20 à 30 places et la prolongation d'un mois d'une mission d'archivage.

Accord du Conseil à l'unanimité.

- Une convention de mise à disposition d'un agent de la Commune de Lerné.

Accord du Conseil à l'unanimité, Monsieur Maurice LESOURD, Maire de Lerné, ne prenant pas part au vote.

- Une convention avec le Centre de Gestion pour l'intervention d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection.
Accord du Conseil à l'unanimité.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Monsieur Jean-Luc DUPONT, propose au Conseil :

- La modification n° 7 du Plan Local d'Urbanisme de Chinon afin d'ouvrir à l'urbanisme le secteur des « Closeaux » pour une extension du parc d'activités de Chinon sur 7,8 hectares.
Monsieur Jean-Luc DUPONT précise qu'il s'agit de répondre à la demande de porteurs de projet.
Monsieur Bernard SICOT demande que l'on veille à la qualité architecturale des projets, s'agissant d'une entrée de Centre-Ville.
Monsieur Patrice CHARRIER estime qu'il y a un risque pour les commerces du Centre-Ville.
Monsieur Jean-Luc DUPONT fait valoir que les surfaces demandées sont inexistantes en Centre-Ville.
Le Conseil approuve à l'unanimité, moins l'abstention de Monsieur Patrice CHARRIER.
- La modification simplifiée n° 3 du PLU de Chinon afin de réduire la surface de l'emplacement réservé n° 4 autour du Lycée Professionnel Joseph CUGNOT, avec l'accord de la Région Centre-Val de Loire.
Accord du Conseil à l'unanimité, Monsieur Bernard SICOT, gestionnaire du Lycée ne prenant pas part au vote.

Départ de Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO à 19h15 qui redonne son pouvoir à Monsieur Jean-Luc DUPONT.

- Le Conseil émet un avis favorable sur le projet d'intégration du site de « La Confluence de la Loire et de la Vienne » dans les sites classés ; toutefois le Conseil demande que l'interdiction de planter des peupliers en bordure des voies de découverte soit réduite de 50 à 20 mètres.
- Le Conseil désigne à l'unanimité Monsieur Yves DESBLACHES, Monsieur Claude BORDIER et Monsieur Lionel HEGRON, Conseiller municipal de Huismes pour le représenter au sein de la commission SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays du Chinonais.

Arrivée de Madame Francine HENRY à 19h28

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Monsieur FOUCHE présente au Conseil le projet de PLH élaboré avec le concours du cabinet ASTYM.
Ce PLH comprend 4 volets et 16 actions.

Plusieurs élus s'élèvent contre les crédits nécessaires à la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage qui représente l'essentiel du budget de ce PLH.

Monsieur Jean-Luc DUPONT répond que la réalisation de cette aire est une obligation légale et permet ensuite de saisir le Préfet en cas d'occupations illégales des terrains publics ou privés.

Monsieur Jean ALBERT réitère ses réserves sur la localisation et le coût de cette opération.

Monsieur Jean-Luc DUPONT répond que la localisation sur un terrain à Montour est abandonnée.

Vote favorable pour le projet de PLH avec :

2 voix contre : Monsieur Jean ALBERT, Monsieur Stéphan PINAUD

2 abstentions : Monsieur Jacky MANCEAU et Monsieur Claude BORDIER

LOGEMENT

Sur proposition de Monsieur Didier GODOY, le Conseil accepte de verser :

- Une contribution de 0,45 € par habitant au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) géré par le Conseil Départemental.
- Une subvention de 10 400 € à l'Entr'Aide Ouvrière pour la gestion de logements temporaires, conformément à la convention qui court jusqu'en 2017.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET présente au Conseil qui approuve :

- Une subvention de 1040 € à Initiative Touraine Chinonais afin de permettre un prêt à un créateur d'une entreprise de menuiserie à Rivière (Monsieur Jean-Luc DUPONT ne prend pas part au vote)

Départ de Monsieur Laurent CHAUVELIN qui donne pouvoir à Monsieur Didier GODOY.

- Une modification formelle de la délibération 2016/57 du 15 mars 2016 sur la levée d'option du crédit-bail CECOFIAC.
- L'acquisition de deux parcelles sur le secteur des « Closeaux » d'une superficie de 6480 m² moyennant le prix de 11 988 € (abstention de Monsieur Patrice CHARRIER)

TOURISME

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET présente au Conseil qui approuve, à l'unanimité :

- Un nouveau règlement pour l'hébergement à l'Abbaye de Seuilly.
- Les taux de la taxe de séjour 2017. L'information des hébergeurs devra être effectuée dans les meilleurs délais.
- Le versement d'une subvention de 5000 € maximum à l'Union des Offices de Tourisme dans le cadre de la fusion en cours afin de financer diverses études.

PARC NATUREL REGIONAL

Monsieur Vincent NAULET présente au Conseil une modification des statuts du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.

Accord du Conseil à l'unanimité.

CULTURE

Madame Ann CHEVALIER propose au Conseil :

- Une convention d'objectifs et de moyens avec l'Orchestre de la Vallée de Chinon au titre de laquelle la CC CVL versera une subvention de 11 500 € permettant à l'association de rémunérer un Chef d'orchestre.

L'orchestre s'engage à participer à des cérémonies patriotiques se déroulant sur le territoire de la CC CVL.

Monsieur Denis MOUTARDIER demande que ces cérémonies soient précisées dans la convention.
Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ L'acquisition de deux parcelles de vignes à l'Ecomusée afin de servir de support pédagogique.

Coût : 16 000 € pour 1Ha 25a 38ca

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ La gratuité de l'entrée à l'Ecomusée pour les participants du Festival Confluences qui se déroulera sur le site en 2016.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Les tarifs des visites à bord de bateaux de Loire et d'ateliers pédagogiques.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ La gratuité pour une journée d'ateliers pédagogiques à l'Ecomusée pour un groupe d'enfants encadré par le Secours Catholique.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Un avenant à la convention entre la CC CVL et la SEAM (Société des Editeurs et Auteurs de Musique) pour le Conservatoire de Musique et de Danse Pierre TABARD à Chinon.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Le projet d'établissement du Conservatoire de Musique et de Danse élaboré par le Directeur en vue du renouvellement du classement par le Ministère de la Culture. Madame Ann CHEVALIER réaffirme les objectifs du Conservatoire et sa place dans le dispositif culturel de la CC CVL.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Les tarifs du Conservatoire et de la location d'instruments pour 2016/2017.

Accord du Conseil à l'unanimité.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur Jean-Luc DUPONT propose au Conseil l'adhésion de la CC CVL à la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) pour les compétences « eau et assainissement » et « GEMAPI » (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) moyennant un coût annuel d'environ 1426 €.

Le Conseil approuve cette adhésion et désigne Monsieur Vincent NAULET pour le représenter au sein de cet organisme.

Monsieur Vincent NAULET propose au Conseil :

▪ Un avenant au contrat d'affermage avec la SAUR pour l'assainissement collectif sur la rive gauche de la Vienne afin de tenir compte de nouveaux ouvrages.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Une convention avec la Chambre d'Agriculture pour la mise en place du contrat territorial des captages de Chinon, Seuilley et La Roche Clermault, ce qui déclenchera des subventions de l'Agence de l'eau.

Accord du Conseil à l'unanimité.

ENFANCE JEUNESSE

Monsieur Denis MOUTARDIER présente au Conseil :

- Une modification du règlement intérieur et des tarifs permettant d'harmoniser le fonctionnement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement et de tenir compte des remarques de la Caisse d'Allocations Familiales sur les tarifs.

Accord du Conseil à l'unanimité.

- Une modification du règlement intérieur des Multi-Accueils pour jeunes enfants de la CC CVL afin d'acter le passage de 20 à 30 places de l'un d'entre eux, sur Avoine.

Accord du Conseil à l'unanimité.

- Une nouvelle tarification de mise à disposition de salles et du bar sans alcool au Centre Social Intercommunal à Avoine.

Accord du Conseil à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Patrice CHARRIER demande pourquoi la diffusion des comptes rendus du Bureau a été restreinte.

Monsieur Jean-Luc DUPONT lui répond qu'à l'unanimité, les membres du Bureau ont limité la diffusion du compte-rendu aux seuls membres du Bureau, à charge pour eux de le diffuser aux élus de leur Commune selon leur évaluation de la nécessité de le faire.

Fait à Avoine le 17 JUIN 2016

Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le 17 JUIN 2016

La Secrétaire de séance
Corinne LEROY



Le Président,
Jean-Luc DUPONT

